

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit Détecteur de fuite - 510 g

Autres moyens d'identification

Code de produit No. 74503 (Item# 1006277)

Usage recommandé Détecteur de fuite Restrictions d'utilisation Aucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Fabriqués ou vendus par:

Nom de la société CRC Canada Co. Adresse 83 Galaxy Blvd Unité 35 - 37

Toronto, ON M9W 5X6

Canada

Téléphone

Information générale 416-847-7750

Urgence 24 heures (CHEMTREC)

800-424-9300 (Canada)

Site Web www.crc-canada.ca

Courriel Support.CA@crcindustries.com

2. Identification des dangers

Dangers physiquesGaz sous pressionGaz liquéfiéDangers pour la santéCorrosion cutanée/irritation cutanéeCatégorie 2Lésions oculaires graves/irritation oculaireCatégorie 2A

Dangers environnementaux Non classé.

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Attention

Mention de danger Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. Provoque une irritation

cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseil de prudence

Prévention Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Se laver

soigneusement après manipulation.

Intervention En contact avec la peau : Laver avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation cutanée : Demander un

avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer

facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis

médical/Consulter un médecin.

Stockage Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Élimination Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers Aucun(e) connu(e).

Renseignements Aucune.

supplémentaires

Nom de la substance: Détecteur de fuite - 510 g No. 74503 (Item# 1006277) Version n°: 01 Date de publication: 26-Mars-2019

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

	Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
	de l'eau		7732-18-5	80 - 100
	1,1-Difluoroéthane	HFC-152a	75-37-6	3 - 7
-	2-Butoxyéthanol		111-76-2	3 - 7

Le pourcentage exact (de concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial.

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent.

Contact avec la peau Enlever les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. En cas d'irritation cutanée :

Demander un avis médical/Consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant

réutilisation.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les

lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion Dans le cas peu probable d'une ingestion, communiquez avec un médecin ou un centre

anti-poison. Rincer la bouche.

mesures pour se protéger.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeurs et des douleurs.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO2).

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Informations générales

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

En cas d'incendie : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Les récipients doivent être refroidis à l'eau pour prévenir la création de pression de vapeur.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

Risques d'incendie généraux

Contenu sous pression. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Tenir à l'écart des zones basses. De nombreux gaz sont plus que l'air. Ils se répandent au niveau du sol et s'accumulent dans des zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, citernes). Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettovage. Le personnel d'urgence doit posséder un matériel respiratoire autonome. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Ventiler les espaces clos avant d'y entrer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Tenir les matières combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Ce produit est miscible dans l'eau. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Informer le personnel de direction et de supervision de tous les rejets dans l'environnement. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Récipient sous pression : ne pas perforer ni brûler, même après usage. Ne pas utiliser si le bouton de vaporisation est manquant ou défectueux. Ne pas pulvériser sur une flamme nue ou toute autre matière incandescente. Ne pas fumer pendant l'utilisation ou jusqu'à ce que la surface vaporisée soit complètement sèche. Ne pas couper, souder, braser, percer, broyer ou exposer les récipients à de la chaleur, à une flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Faire preuve de prudence autour d'équipement sous tension. Le contenant métallique devient conducteur lorsqu'il est en contact avec une charge. Ceci peut entraîner un choc électrique ou une gerbe de feu blessant l'utilisateur. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter une exposition prolongée. Utiliser seulement dans les zones bien ventilées. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Éviter le rejet dans l'environnement. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Les directives d'utilisation du produit se trouvent sur l'étiquette du produit.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Aérosol niveau 1.

Contenu sous pression. Ne pas exposer à la chaleur ou stocker à des températures supérieures à 49 °C/120 °F, car il pourrait éclater. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas manipuler ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Stocker dans un endroit bien ventilé. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

imites	d'ex	position	prof	fess	ionnel	le
	u cx	position	Pi O	033		

ÉTATS-UNIS.	Valeurs	limites	d'exp	osition	de	I'ACGIH
-------------	---------	---------	-------	---------	----	---------

Composants	Туре	Valeur
2-Butoxyéthanol (CAS	TWA	20 ppm
111-76-2)		

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Туре	Valeur	
2-Butoxyéthanol (CAS 111-76-2)	TWA	97 mg/m3	
•		20 ppm	

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques. Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée

Composants	Туре	Valeur	
2-Butoxyéthanol (CAS 111-76-2)	TWA	20 ppm	

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Туре	Valeur	
2-Butoxyéthanol (CAS	TWA	20 ppm	
111-76-2)			

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	туре	valeur	
2-Butoxyéthanol (CAS	TWA	20 ppm	
111-76-2)			

SDS CANADA

Canada. LEMT du Québec, (Ministè	re du Travail. Règlement	sur la santé et la sécurité du travail)
Composants	Type	Valeur

2-Butoxyéthanol (CAS TWA 97 mg/m3

111-76-2)

20 ppm

Canada. LEMT pour la Saskatchewan (Règlements sur la sécurité et la santé au travail, 1996, Tableau 21)

Composants	ants Type V		
2-Butoxyéthanol (CAS 111-76-2)	15 minutes	30 ppm	
	8 heures	20 ppm	

Valeurs biologiques limites

Indices d'exposition biologique de l'ACGIH

Composants	Valeur	Déterminant	Échantillon	Temps d'échantillonnage
2-Butoxyéthanol (CAS 111-76-2)	200 mg/g	Acide butoxyacétique (BAA), avec hydrolyse	Créatinine dans l'urine	*

^{* -} Pour des détails sur l'échantillonnage, veuiller consulter le document source.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Des douches oculaires et des douches d'urgence doit être disponibles sur le lieu de travail pendant la manipulation de ce produit. Des douches oculaires et des douches d'urgence doivent être disponibles sur le lieu de travail pendant la manipulation de ce produit.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des veux

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau

Protection des mains Porter des gants de protection en: Nitrile. Caoutchouc.

Autre Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques

Protection respiratoire S'il n'est pas possible d'avoir des contrôles mécaniques ou si l'exposition dépasse les limites

d'exposition permises, utiliser un respirateur à cartouche filtrante approuvé par NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques. Utiliser un appareil respiratoire autonome dans les espaces confinés et en cas d'urgence. Une surveillance de l'air est

indispensable pour établir les niveaux d'expositions des employés. Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Dangers thermiques Porter des vêtemen

Considérations d'hygiène générale

Ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physiqueLiquide.FormeAérosolCouleurIncolore.OdeurFaible.

Seuil olfactif Non disponible.

pH 10.4

Point de fusion et point de

congélation

0 °C (32 °F) estimation

Point initial d'ébullition et

100 °C (212 °F) estimation

domaine d'ébullition

Nom de la substance: Détecteur de fuite - 510 g

Point d'éclair Aucune.

Taux d'évaporation Lent.

Inflammabilité (solides et gaz) Non disponible.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité -

inférieure (%)

1.3 % estimation

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

23.5 % estimation

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

1.3 % estimation

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

23.5 % estimation

Tension de vapeur 432.5 hPa estimation

Densité de vapeur Non disponible.

Densité relative 0.99

Solubilité

Solubilité (eau) soluble

Coefficient de partage

n-octanol/eau

Non disponible.

Température 230 °C (446 °F) estimation

d'auto-inflammation

Température de décompositionNon disponible.ViscositéNon disponible.

Autres informations

Pourcentage de matières

volatiles

99.7 % estimation

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales.

Risque de réactions

dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles. Contact avec des matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles Agents comburants forts.

Produits de décomposition

dangereux

Oxydes de carbone. Aldéhydes. Cétones. Organic acids.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Contact avec la peau Provoque une irritation cutanée.

Le 2-butoxyéthanol peut être absorbé par la peau en quantités toxiques si le contact est répété ou

prolongé. Ces effets n'ont pas été observés chez l'humain.

Contact avec les yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

Ingestion Aucun risque pour la santé n'est connu ou prévu dans des conditions normales d'utilisation.

Les symptômes correspondant

aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeurs et

des douleurs.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Effets irritants.

Nom de la substance: Détecteur de fuite - 510 g

SDS CANADA

Composants Espèces Résultats d'épreuves

2-Butoxyéthanol (CAS 111-76-2)

<u>Aiguë</u>

Cutané

DL50 Lapin 220 mg/kg

Orale

DL50 Rat 470 mg/kg

* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires

Provoque une sévère irritation des yeux.

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant

2-Butoxyéthanol (CAS 111-76-2) Irritant

Sensibilisation respiratoire Pas un sensibilisant respiratoire.

Sensibilisation cutanée On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de

plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Cancérogénicité Ce produit n'est pas considéré comme cancérogène par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.

Carcinogènes selon l'ACGIH

2-Butoxyéthanol (CAS 111-76-2)
A3 Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez

l'homme.

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

2-Butoxyéthanol (CAS 111-76-2) Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez

l'homme.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

2-Butoxyéthanol (CAS 111-76-2) 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le

développement.

Toxicité pour certains organes

cibles - exposition unique

Non classé.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Non classé.

Danger par aspiration

Pas un danger par aspiration.

Effets chroniques

Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Le 2-butoxyéthanol peut être absorbé par la peau en quantités toxiques si le contact est répété ou

prolongé. Ces effets n'ont pas été observés chez l'humain.

Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.

12. Données écologiques

Écotoxicité Le produit n'est pas clas

Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible

sur l'environnement.

Produit Espèces Résultats d'épreuves

Détecteur de fuite - 510 g

Aquatique

Aiguë

Crustacés CE50 Daphnia 1308.569 mg/l, 48 hr estimation

Composants **Espèces** Résultats d'épreuves

2-Butoxyéthanol (CAS 111-76-2)

Aquatique

Poisson CL50 Inland silverside (Menidia beryllina) 1250 mg/l, 96 heures

* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit. Persistance et dégradation

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée disponible.

Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau

1,1-Difluoroéthane 0.75 2-Butoxyéthanol 0.83

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., Autres effets nocifs

appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone,

perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Contenu sous pression. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Empty container can be recycled.

Ne pas contaminer les étangs, les

voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/récipient

conformément à la réglementation locale/régionale/nationale.

Règlements locaux

d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de Emballages contaminés

l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une

installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

TMD

UN1950 **Numéro ONU**

Désignation officielle de

AÉROSOLS, ininflammables, Limited Quantity

transport de l'ONU

Classe de danger relative au transport

Classe 2.2 Danger subsidiaire

Groupe d'emballage Sans objet.

Précautions spéciales pour

l'utilisateur

Lire les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

Exceptions liées au

conditionnement

306

IATA

UN number UN1950

Aerosols, non-flammable, Limited Quantity **UN proper shipping name**

Transport hazard class(es)

Class 2.2 Subsidiary risk

Packing group Not applicable.

ERG Code

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Other information

Passenger and cargo

aircraft

Allowed with restrictions.

Allowed with restrictions. Cargo aircraft only

IMDG

UN1950 **UN** number

AEROSOLS, Limited Quantity **UN proper shipping name**

Transport hazard class(es) 2.2 Subsidiary risk

Packing group Not applicable. **Environmental hazards**

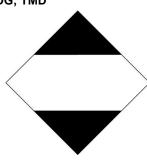
Marine pollutant No. EmS F-D, S-U

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

IATA



IMDG; TMD



15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Canada. COV exclus. Lignes directrices pour les composés organiques volatils dans les biens de consommation. LCPE 1999. Environnement Canada, et ses modifications

1,1-Difluoroéthane (CAS 75-37-6)

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

1,1-Difluoroéthane (CAS 75-37-6)

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

1,1-Difluoroéthane (CAS 75-37-6) Inscrit.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non

Pays ou région Nom de l'inventaire En stock (Oui/Non)* Chine Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

(IECSC)

Europe Inventaire européen des substances chimiques commerciales Oui

existantes (EINECS)

Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS) Europe Non Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles Oui Japon

(ENCS)

Oui Corée Liste des produits chimiques existants (ECL)

Nouvelle-Zélande Inventaire de la Nouvelle-Zélande Non

Philippines Inventaire philippin des produits et substances chimiques Oui

(PICCS)

Taïwan Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI) Non États-Unis et Porto Rico Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi Oui

réglementant les substances toxiques)

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres informations

26-Mars-2019 Date de publication

Version n° 01

Autres informations CRC # 843A/1002817

L'information contenue sur ce document concerne ce matériau en particulier, tel que fourni. Elle peut devenir non valide s'il est utilisé en combinaison avec tout autre matériau. Cette information est exacte selon les connaissances de CRC Canada Co. ou l'exactitude des sources mises à la disposition de CRC. Avant d'utiliser un produit, lire attentivement les avertissements et directives sur l'étiquette. Pour obtenir des précisions sur toute information contenue sur cette fiche

signalétique, veuillez vous adresser à votre superviseur, à un professionnel de la santé et de la

sécurité ou aux CRC Canada Co.

Informations relatives à la

Avis de non-responsabilité

révision

Des modifications importantes ont été apportées à ce document et il devrait donc être relu

entièrement.

Nom de la substance: Détecteur de fuite - 510 g

No. 74503 (Item# 1006277) Version n°: 01 Date de publication: 26-Mars-2019